

La vermine des volailles.

La vermine, on le sait, nuit à la santé des poules et rend impossible l'engraissement des poulets.

Pour en purger un poulailler et ses volailles, un procédé excellent consiste tout simplement à les frotter avec de la suie, et à saupoudrer avec cette matière corrosive les nids où les poules pondent ou couvent leurs œufs. La vermine disparaît partout où pénètre l'odeur de la suie.

La *Creuse agricole* propose un procédé qui serait d'un emploi facile s'il est réellement efficace. Dans tous les cas, il n'est pas ruineux.

Les poules étant rentrées le soir, placez dans le poulailler une branche d'aune.

Le lendemain vous la trouverez couverte d'une multitude de ces petits poux qui tourmentent vos poules, et qui se seront réunis sur cette branche, attirés par le parfum de l'aune.

Brûlez la branche et recommencez aussi souvent qu'il sera nécessaire.

L'influence du tonnerre sur les couvées.

Encore un préjugé ! Le tonnerre tue dans leur coquille les poussins prêts à éclore ! Pour conjurer le mal, il suffit, affirment les vieux praticiens, de placer quelques morceaux de fer sous les nids. Pourquoi ? aucune femme de basse-cour n'a songé à en rechercher l'explication. Si le paratonnerre détourne la foudre d'une maison, c'est qu'en attirant par sa pointe d'acier l'électricité, il l'entraîne au moyen de la chaîne qui lui fait suite, au fond d'un puits dans lequel elle se perd ; mais les trois morceaux de fer (un nombre impair est toujours préférable), en admettant qu'ils attirent l'électricité, ne peuvent l'absorber ni détourner son cours ; ils ne pourraient donc que l'amener près des œufs, et leur effet serait plus nuisible qu'utile.

L'électricité n'a aucune influence sur les couvées, nous en avons chaque jour la preuve avec les couveuses artificielles. Le seul effet nuisible du tonnerre serait la trépidation, et encore cette trépidation n'influerait qu'au début de l'incubation et non à la fin, comme on le suppose généralement. Nous avons observé le fuit pour notre compte, et jamais nous n'avons remarqué une mauvaise éclosion au lendemain d'un orage.

Nous avons une preuve évidente que les trépidations, le bruit même, ne peuvent tuer les poussins prêts à éclore.

Depuis six ans nous faisons éclore chaque année des centaines de petits poulets sous les yeux du public, dans les salons du Palais de l'Industrie. Or, les œufs sont pris la veille, dans nos incubateurs, et subissent un voyage de trois heures, tant en voiture qu'en chemin de fer où la trépidation est constante, et le bruit direct de deux trains se croisant sous un tunnel équivaut bien au grondement lointain du tonnerre.

Nos éclosions ont toujours parfaitement réussi, le public en est juge, et jamais nous n'avons trouvé de poussins morts dans les coquilles. Si l'orage peut avoir une influence, ce n'est ni au bruit, ni à l'électricité qu'il faut l'attribuer, mais à l'élévation subite de la température. La poule fournissant constamment

la même chaleur, les œufs se trouvent, à un moment, soumis à une température beaucoup trop élevée à laquelle le poussin ne peut résister. Le même fait pourrait se présenter dans les couveuses artificielles, si l'on n'avait soin de veiller au thermomètre par les temps orageux, mais il se produit cependant moins souvent que sous les poules, car la couveuse constitue par elle-même un isolant ; la sciure de bois qui l'entoure, les châssis vitrés qui la recouvrent, l'étoffe sur laquelle reposent les œufs, sont autant de corps non conducteurs, qui tout en maintenant la chaleur à l'intérieur, protègent la couvée contre toute élévation subite de la température extérieure.

En somme, avec les poules comme avec les incubateurs, un peu de surveillance et de soin feraient meilleur effet que des morceaux de fer plus ou moins rouillés, placés en croix ou en nombre impair.—VOTZELIER—(L'Aviculteur.)

Choses et autres.

Revue Canadienne.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le dernier numéro de la *Revue Canadienne*. Il contient nombre d'études du plus haut intérêt, nombre de morceaux littéraires du plus haut goût.

Qu'on lise, entr'autres, le commencement d'une admirable étude, par M. Paul Froulx, sur le voyage "De Pembroke à la Baie d'Hudson" que Mgr Laurin accomplit actuellement, en compagnie de l'auteur et de plusieurs autres compagnons.

La *Revue Canadienne* contiendra, dans la livraison de juillet, le 1er acte d'une délicieuse comédie en vers, due à la plume de l'Hon. M. F. G. Marchand, député de St Jean, et qui a pour titre : *Les faits brillants*.

On s'abonne à la *Revue* aux bureaux de la *Revue Canadienne*, 37, rue St Jacques, à Montréal, à raison de \$2.50 par an.

Feux dans les bois.—Le feu a exercé des ravages considérables dans nos campagnes sur la rive sud comme sur la rive nord du Saint-Laurent.

On évalue déjà les pertes du séminaire de Québec à Saint-Joachim et celles des cantons du lac Saint-Jean. Ces dernières sont plus considérables encore qu'on ne le pense.

Plus de 30 colons du haut du lac St-Jean ont perdu leurs semences. Cinq granges, deux maisons, une scierie et deux grands ponts ont aussi été détruits. Parmi les incendiés on trouve un nommé Doucet qui, l'année dernière, a été victime d'un incendie qui avait détruit toutes ses bâtisses, etc. M. Savard, le propriétaire du moulin, perd au moins \$2,000.

A Sainte-Agnès, il y a eu beaucoup de grains de brûlé et une grange appartenant à M. Néron a été réduite en cendres.

A la Baie Saint-Paul, le feu a promené ses ravages sur une distance de 20 milles. Dans les concessions de St Cassien, St Jean, St Joseph et Terrobonne, les clôtures n'existent plus, quelques bâtiments sont la proie des flammes, les *picchés* sont brûlés et la semence de 80 minots de grains à Saint-Jean, est entièrement détruite. Comme de raison les poteaux de télégraphe n'ont pas été exemptés. Un grand nombre ont été consumés.

Dans les cantons d'Iberville, Bergeronnes, Tadoussac, Albert et Saguenay, les dommages sont incalculables. Une grande quantité de bois de corde et d'autre bois de commerce est devenu la proie des flammes. L'établissement des Escoumains, menacé par le voisinage de ces feux, n'a pu être sauvé que par l'énergie de M. Lamontagne et de ses employés, aidés des résidents qui se trouvaient sur les lieux.

De la rive sud nous arrivent aussi de malheureuses nouvelles. Dans le comté de l'Islet, le chemin Taché et la route Arago ont beaucoup souffert. Dans le canton Lessard, plusieurs maisons, granges et ponts ont été incendiés, les moissons dévastées.

Le député du comté de l'Islet, M. Chs Marcolto, est allé à Québec solliciter auprès du gouvernement, des secours pour les colons si cruellement éprouvés.

Sur le chemin de Témiscouata, le feu a aussi causé des dommages en détruisant les maisons et les granges, consommant les grains.